

La PME qui soigne le retour à la nature

OF 31/03/08

Rétablir la biodiversité. C'est le boulot de Dervenn. La société, basée en Ille-et-Vilaine, propose de rendre la vie à des terrains à l'abandon.

Gahard, au nord de Rennes. Une carrière de sable est inexploitée depuis une quinzaine d'années. Son propriétaire, l'entreprise Lafarge, a décidé de confier ce terrain d'un hectare aux bons soins de Dervenn (le chêne, en breton).

Des arbres sont déracinés, des touffes d'herbes arrachées, de la lande fauchée. « Le but n'est pas de rendre l'endroit joli, mais harmonieux et équilibré pour l'écosystème », explique Patrice Valantin, le directeur de Dervenn. Le chantier aura duré un mois pour un coût de 26 000 €. « Si l'on n'avait rien fait, cette zone humide se serait comblée et certaines espèces auraient disparu. »

Dervenn mène un travail de bûcheron avec une précision chirurgicale. Les travaux sont parfois réalisés à la main. Tracteurs et quads sont équipés de pneus basse pression pour limiter les dégâts sur le sol. « Un an après, il n'y aura plus aucune trace de notre passage. » Et la nature aura repris ses droits.

Deux entreprises en France

Cela s'appelle du génie écologique. En gros, du génie civil adapté à la nature. « Nous sommes deux entreprises à le faire en France », précise Patrice Valantin. Nous créons les conditions pour que la



Philippe Chérel

À l'aide d'un quad équipé de pneus basse pression, les ouvriers de Dervenn peuvent accéder partout en abîmant le moins possible la nature.

biodiversité revienne. » Cela peut passer par du défrichage, comme à Gahard, mais aussi par la pose de cailloux dans un cours d'eau pour créer des conditions d'écoulement ou par des plantations sur berges.

La vingtaine de salariés de Dervenn (ingénieurs, bûcherons, paysagistes...) joue ainsi tour à tour les promoteurs, les architectes, les maîtres d'œuvre, les agents d'entretien et les syndics au service de la faune et de la flore. Ils s'attaquent à des espaces abandonnés : terre en jachère, ancienne carrière, friche industrielle...

Jusqu'ici, la société a travaillé sur des marchés publics dans tout le

Grand Ouest. Désormais, elle veut proposer ses services aux entreprises et aux particuliers. « Le constat est simple : 92 % du territoire français appartient à des privés », note Patrice Valantin.

Pour le coup, la démarche doit être volontariste. « Il n'y a pas d'obligation légale à rétablir la biodiversité. Mais pourrions-nous survivre sans elle ? » Patrice Valantin est convaincu que non. « Protéger le patrimoine naturel, c'est comme sauvegarder un bâtiment historique. C'est au-delà de la simple valeur économique. »

Philippe MATHÉ.